



Litige sur une déclaration de sinistre

Par **viarre**, le **08/12/2008** à **13:14**

Suite aux intempéries que nous venons de subir en Corse du Sud, j'ai été amené à déclarer auprès de mon assureur un dégât que j'ai subi sur mon habitation. Après avoir éssuyé une violente tempête, mon portail, que j'avais sécurisé, a cédé à la force du vent, arrachant un bras de moteur, libérant de ce fait un battant qui est venu heuter mon véhicule, lequel se trouvait stationné devant chez moi. Mon assureur me demande de faire deux déclarations distinctes avec devis, que j'ai faites, mais il m'impose deux franchises alors que je pense que si mon véhicule a été légèrement endommagé, c'est quand même suite à la rupture de mon portail. Qu'en pensez-vous . Merci pour l'attention que vous porterez à mon souci.

Par **Tisuisse**, le **08/12/2008** à **13:33**

Bonjour,

Un bonjour en arrivant quelque part fait toujours plaisir.

Nous somme, en fait, en présence de 2 sinistres. L'un est immobilier (le portail), donc couvert par votre contrat multirisque habitation, et l'autre est automobile.

En effet, si vous relisez bien votre contrat habitation, chapitre des exclusions, vous constaterez que les dommages causés ou subis par les véhicules terrestres à moteur ainsi qu'à leurs remorques ou semi-remorques, sont exclus. C'est pourquoi votre assureur vous a demandé 2 déclarations distinctes et 2 devis. Vous allez donc, à mon avis, devoir supporter la franchise tempête pour chaque sinistre. Enfin, c'est mon avis. Attendez l'avis de notre spécialiste en assurance, j'ai nommé Chaber.

Par **chaber**, le **08/12/2008** à **14:20**

Pour compléter la réponse de Tisuisse: la tempête est un cas de force majeure
Si le véhicule endommagé par le portail appartenait à un tiers, il aurait fait une déclaration à son assureur, sans recours possible contre vous.

Dans votre cas, il y a donc 2 sinistres et 2 franchises. Désolé

Par **viarre**, le **08/12/2008** à **15:25**

Je remercie l'ensemble des intervenants pour ces renseignements qui me rassurent dans ma démarche. Je prie TISUISSE de m'excuser de ne pas l'avoir salué mais c'est le manque d'habitude de converser sur Internet. Merci à tous c'est super ce que vous faites.